Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 051-215102435-20260903-2026_48-DE

Délibération n° 2026/48

COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Séance du 03 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 septembre, à 18 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 27 août 2026, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mesdames FELICETTI Annick, ASLOUDJ Zohra, LOUIS Christine, MARET Sophie, MARET Valérie, CHARDON Amélie et COURVOISIER Audrey et Messieurs TROLIO Michel, RAT Jérôme, LEFORT Patrick, ROYNEL Patrick, BROUSSE Yann et CRAVERO Ugo.

Absents excusés :	CHIMIACK Pascale	pouvoir donné à RAT Jérôme
	FAUCHER Pierre	pouvoir donné à LEFORT Patrick
	MORI Thierry	pouvoir donné à FELICETTI Annick.
	GONZALEZ Emmanuel	pouvoir donné à TROLIO Michel
	CHARREAU Estelle	pouvoir donné à LOUIS Christine
	GADBOIS Catherine	

Secrétaire de séance : Audrey COURVOISIER

TRAVAUX DE VIDÉOPROTECTION – TRAVAUX DU SIEM

Madame le Maire rappelle qu'un projet d'installation de 10 caméras de vidéoprotection sur le territoire de la commune est en cours.

Elle présente au conseil le devis fourni par Territoires d'Energies Marne (ex-SIEM) d'un montant de 77 949.92€ HT, soit 93 539.90€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE le devis fourni,
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer les actes et d'une manière générale tous les documents relatifs à cette affaire.

Les crédits budgétaires sont inclus au budget primitif 2026.

La délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Le Maire de Frignicourt
Annick FELICETTI

MAIRIE DE FRIGNICOURT (Marne)